



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

102 N° 5 1980

La vocation missionnaire de Marie de l'Incarnation

Guy-Marie OURY (o.s.b.)

p. 692 - 706

<https://www.nrt.be/it/articoli/la-vocation-missionnaire-de-marie-de-l-incarnation-1015>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La vocation missionnaire de Marie de l'Incarnation *

Le choix que fit Dom Claude Martin de la vie monastique n'est pas, à l'origine, le fruit d'une vocation caractérisée à la contemplation. Il avait pensé d'abord à entrer dans la Compagnie de Jésus. Aussi, dans les premières heures qui suivirent sa profession, dans le bouillonnement de ferveur que lui valut sa correspondance à la grâce, songeait-il que Dieu l'appelait peut-être à une vie apostolique à l'image de sa mère.

Marie de l'Incarnation, sans le décourager, s'employa à modérer une trop grande ardeur qui risquait de s'égarer hors des chemins voulus par Dieu. Elle lui dessina alors en quelques traits un rapide schéma des commencements de sa propre vocation à la mission. C'est dans la lettre du 1^{er} septembre 1643 :

Il me paraît que dès mon enfance Dieu me disposait à la grâce que je possède à présent, car j'avais plus l'esprit dans les terres étrangères pour y considérer en esprit les généreuses actions de ceux qui y travaillaient et enduraient pour Jésus Christ qu'au lieu où j'habitais.

* Née à Tours en 1599, Marie Guyart épouse en 1617 Claude Martin ; ce dernier meurt en 1619, laissant un fils nommé Claude lui aussi, futur bénédictin et premier biographe de sa mère. En 1631 Marie entre chez les Ursulines ; huit ans plus tard elle gagne le Canada ; elle mourra en 1672 à Québec. Jean-Paul II a célébré sa béatification le 22 juin dernier.

Ont été béatifiés en même temps : le P. José de Anchieta, né en 1534 près de Ténériffe, jésuite missionnaire au Brésil depuis 1553 jusqu'à sa mort en 1597 ; Pierre de Saint-Joseph Betancur (1619-1667), originaire lui aussi des Canaries, apôtre en Amérique Centrale, fondateur d'une communauté de Tertiaires de saint François, mort à Guatemala ; la vierge huronne Kateri Tekakwitha, morte en 1680 âgée d'environ 24 ans ; François de Montmorency-Laval (1623-1708), prêtre du diocèse de Chartres et premier évêque de Québec.

Le présent article renvoie aux *Œuvres spirituelles de Marie de l'Incarnation* éditées par Dom A. JAMET (J), t. I & II, Québec-Paris, 1929-1930 [R 1654 = Relation de 1654, dans J t. II] ; à la *Correspondance* éditée par Dom G.-M. OURY (O), Solesmes, 1971 ; à la *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, par Dom Claude MARTIN (V), Paris, 1677. — On pourra consulter : G.-M. OURY, *Marie de l'Incarnation (1599-1672)*, Québec-Solesmes, 1973 (2 vol.) ; sur la vocation missionnaire de l'Ursuline : B. TERRIEN, *L'aspect missionnaire de la spiritualité de Marie de l'Incarnation*, Rome, Angelicum, 1956 (ms.) ; M. HUBERT, *Une éminente réalisation de la vocation apostolique, Marie de l'Incarnation*, Rome, Regina Muadi, 1957 (ronéotypé) ; A. RÉTIF, *Marie de l'Incarnation et la mission*, Tours, 1964 ; S. LABELLE, *L'esprit apostolique d'après Marie de l'Incarnation*, Ottawa, 1968. Pour une initiation rapide : G.-M. OURY, *Ce que croyait Marie de l'Incarnation et comment elle vivait de sa foi*, Tours, 1972 ; pour une lecture de son cheminement intérieur, André THIRY, *Marie de l'Incarnation. Itinéraire spirituel*. Introduction de Dom G.-M. OURY, Paris, Beauchesne, 1973.

Mon cœur se sentait uni aux âmes apostoliques d'une manière toute extraordinaire. Il me prenait quelquefois des saillies (= impulsions) si fortes, que si les respects humains (= la crainte du ridicule) ne m'eussent retenue, j'aurais couru après ceux que je voyais partir avec zèle au salut des âmes.

Ils n'étaient pas légion en ces temps. Le clergé était surabondant, mais aussi très installé, plus directement préoccupé de trouver un emploi lucratif, quelque bon bénéfice, que de l'instruction des fidèles et du salut des âmes ; le souci du temporel se manifestait en toute occasion et risquait continuellement de l'emporter. Un homme vraiment apostolique apparaissait comme une exception au sein d'une armée de fonctionnaires dont certains menaient une vie digne, d'autres moins. On comprend aisément que la jeune Marie Guyart ait discerné dans sa sensibilité spirituelle ceux dont l'âme était en harmonie avec la sienne. Mais poursuivons la lecture de la citation commencée.

Je ne savais pas alors pourquoi j'avais tous ces mouvements, car je n'avais ni l'expérience ni l'esprit pour les reconnaître, aussi n'était-il pas temps : car celui qui dispose les choses suavement, voulait que je passasse par divers états avant que de manifester sa volonté à la plus indigne des créatures. Il s'est passé bien des choses dans les distances (= la succession) des temps ; vous le saurez un jour, mon très cher fils, je vous ai seulement dit ici en passant pour votre consolation et pour votre instruction ce qui se passait en moi dans mon enfance (O 185).

Il y eut donc dans la vocation missionnaire de Marie de l'Incarnation des étapes, des progrès, une croissance. Tout ne fut pas acquis dans une intuition initiale et Dieu la prépara de longue main.

Avant l'entrée dans la vie mystique

Marie vient donc de faire à son fils confidence d'un souvenir d'enfance demeuré très vif qui reporte aux années de son éveil à la vie spirituelle. Elle a eu le loisir de le méditer souvent et d'y voir la première ébauche de son appel par Dieu.

La vocation apostolique de Marie Guyart doit beaucoup à son profond amour des pauvres. Elle a le cœur naturellement bon, pitoyable. Elle leur porte un amour très tendre (J I 181). Elle éprouve le besoin de soulager toute misère.

Elle les aime par pitié de son tempérament mais aussi et surtout parce qu'ils appartiennent à Notre Seigneur, parce que ce sont « ses » pauvres (J I 181). Le possessif est important, car chez Marie Guyart l'amour s'adresse d'abord à Dieu ; il descend ensuite sur ceux qui appartiennent à Dieu. « Je ne saurais dire combien je les aimais »

Même don pour les malades : « Ceux qui savaient mon intention disaient que j'étais créée pour faire la charité » (J I 181).

La jeune fille et la jeune femme n'a pas d'attrait particulier pour la vie des hospitalières ; elle aime se donner à ceux qui souffrent, mais elle aime bien davantage porter les âmes à Dieu, agir directement sur elles, là est sa « pente », comme elle dit, son inclination ; maîtresse de maison dans l'atelier de son mari, elle veille sur la vie intime de tous les employés, maternellement, se sentant chargée d'une responsabilité vis-à-vis de chacun d'eux. « J'eusse voulu que toutes les personnes avec lesquelles Notre Seigneur m'avait mise. eussent l'amour pour cette fréquence (la pratique des sacrements) et(j')avais de la crainte pour eux pour certain genre de péchés que j'appréhendais qu'ils fussent mortels et qu'ils manquassent de les bien confesser. . . Ce qui me faisait parler et exhorter ces personnes-là pour ce qu'elles tâchassent de faire ce qui était requis en ce point » (R 1654 3 ; J II 166).

Par-dessus tout, elle a une foi extraordinaire en l'efficacité de la Parole de Dieu. Toute petite, elle est fascinée par les prédicateurs ; quand bien même elle ne comprend pas grand-chose à ce qu'ils disent, elle retient cependant les « histoires », les « exemples » traditionnels dans la prédication chrétienne pour faire saisir concrètement les vérités exprimées ; de retour à la maison, elle raconte à sa manière l'histoire dont le prédicateur s'est servi (R 1654 4 ; J II 168).

La petite fille a une grande aisance d'expression, elle est naturellement éloquente et elle connaît d'instinct les ressources du langage pour agir sur autrui. Elle est sociable et communique aisément. Trop, au gré de ses parents, pour faire une bonne religieuse. La vocation à l'enseignement de l'Évangile vient se greffer sur des qualités naturelles précises et une propension de tempérament, sans se confondre avec celui-ci. Marie Guyart n'est pas une petite ermite, isolée dans son silence et portant son secret au fond de son cœur, alors même qu'elle aime s'attarder à l'église et y passer de longues heures, cette église Saint-Pierre aux grandes charpentes lambrissées du dernier siècle du moyen âge, qui a conservé visibles, sous un vêtement rénové, ses structures anciennes. « Je ne trouvais rien de plus grand que d'annoncer la parole de Dieu, et c'était ce qui engendrait dans mon cœur l'estime de ceux auxquels Notre Seigneur faisait la grâce de la porter et de la produire » (R 1654 4 ; J II 168).

Elle reçoit en elle, chaque fois, la puissance de la Parole de Dieu, et elle ne peut la contenir, il faut soit qu'elle en parle avec Dieu dans l'oraison, soit qu'elle fasse partager aux autres les richesses

qu'elle y découvre. « Ce que je faisais . . . aux personnes de notre maison, leur disant ce que le prédicateur avait prêché et mes pensées là-dessus qui me rendaient éloquentes » (*ibid.* 169).

De la vision du Sang à la vision du Canada

Survient la grâce du 24 mars 1620, qui marque le commencement de l'itinéraire proprement mystique. Marie Guyart a vu son âme lavée et plongée dans le Sang Rédempteur.

Cette grâce est la clé de sa vocation missionnaire, car c'est toujours sous l'angle de la Rédemption, des droits que le Christ s'est acquis sur la croix, de la valeur infinie de son Sang qu'elle percevra la nécessité de lui gagner des âmes. Mais, dans l'immédiat, l'événement spirituel marque au contraire un temps de retrait. L'occupation intérieure devient si forte qu'elle confisque momentanément les forces vives de l'âme. Une sorte de noviciat commence qui pourrait être celui d'un ermite. Elle se « musse », c'est-à-dire qu'elle se cache aux yeux des hommes et recherche ardemment la solitude, le tête-à-tête avec Dieu excluant la présence de tiers.

La retraite est temporaire. Elle dure un an. Puis se manifeste à nouveau le besoin de dévouement, mais à un registre différent, à une profondeur nouvelle. Dans son service des âmes, Marie Guyart projette ce qu'elle sait de l'amour du Christ depuis sa première grâce mystique. Elle a des yeux nouveaux et une puissance d'aimer plus riche.

Dans la grande épreuve qui précède le mariage mystique, elle ne trouve « du soulagement que dans les actions de charité. C'était, dit-elle, ce qui me faisait vivre » (R 1654 16 ; J II 228).

Les domestiques de son frère subissent son ascendant : « Je les réduisais où je voulais. Je ne leur parlais que des choses conformes à leur état. » Elle les instruit, les examine sur leurs fautes pour les en faire confesser (R 1654 15 ; J II 228).

Le mariage spirituel augmente son désir d'être utile aux âmes, les rouliers et les crocheteurs au service de son beau-frère en bénéficiant :

(Je) me mettais à table avec eux et, étant seule avec vingt ou environ de ces bonnes gens, selon le nombre qu'ils se rencontraient . . . pour avoir le moyen de les entretenir en ce qui concernait leur salut, et eux me rendaient familièrement et simplement compte de leurs actions, s'entraccusant les uns les autres des fautes qu'ils avaient faites, lorsque, par oubliance, ils omettaient quelque chose. Je les assemblais quelque fois pour leur parler de Dieu et leur enseignais comment il fallait garder ses commandements. Je les reprenais franchement et de sorte que ces pauvres gens m'étaient soumis comme des enfants. J'en ai fait relever du lit qui s'étaient couchés sans avoir prié Dieu (R 1654 23 ; J II 256).

Elle dit avoir « une grande vocation » à aider les petits dans la voie du salut (J II 257).

La vision, la certitude de l'amour de Dieu pour l'humanité, la perception de la vérité de la Révélation est si intense que Marie se scandalise de constater la persistance dans le monde d'hommes qui ignorent Dieu. Elle s'en indigne presque à la manière de Pierre ; elle en est « étonnée », c'est-à-dire abasourdie, choquée comme si le tonnerre était tombé auprès d'elle. « Je m'étonnais qu'il y ait encore des Turcs, des infidèles et tant de mauvais chrétiens. Je faisais des souhaits de pouvoir crier si haut que tout le monde me pût entendre, et de lui dire qu'il aimât ce grand Dieu, ce Dieu d'amour » (J I 179).

Si Dieu a soif d'être aimé par sa créature, le mouvement de l'amour va provoquer celui qui en prend conscience à se tourner vers toutes les créatures raisonnables pour les amener à Dieu ; et d'abord par un simple mouvement du cœur, un ardent désir par lequel l'âme s'identifie à toute la création intelligente pour se mettre à sa place, lui prêter en quelque manière son cœur, par une substitution mystérieuse.

« J'avais en moi, par affection, toutes ces créatures, tous les cœurs et tout l'amour qu'elles eussent pu avoir, et j'offrais tout cela à Notre Seigneur en le caressant d'une façon qui n'est connue que de celui qui m'en donnait la liberté » (J I 178).

L'âme s'agrandit aux dimensions de l'univers et tend à s'identifier à celui-ci pour le convertir, c'est-à-dire le tourner vers Dieu.

Si ardent est son désir de voir Dieu aimé qu'elle se heurte douloureusement au problème de la liberté humaine ; cette liberté qui fait qu'il est possible d'élever une digue contre la miséricorde de Dieu, que l'homme a la faculté de se dérober à l'amour divin qui le poursuit.

Ce qui me blessait le cœur, c'était de voir qu'il n'y avait que la créature raisonnable qui vint à l'oublier et à être sans amour pour celui qui n'est qu'amour. Cela me mettait en jalousie et me faisait crier à ce Dieu tout-puissant : O Dieu, vous êtes le maître de tous, mais tous ne pensent pas à vous, lesquels, s'ils vous connaissaient, vous aimeraient beaucoup plus que moi à qui vous faites tant de miséricordes ! (J I 179).

Ce qu'elle demande, ce n'est pas la conversion par force, c'est une manifestation d'amour de Dieu à tous aussi intense que celle qu'elle a elle-même expérimentée. L'interrogation de Marie Guyart rejoint celle des Apôtres à la Cène : « D'où vient que tu te manifestes à nous et non au monde ? » Mais elle ne s'arrête pas à la réponse et passe tout de suite à la prière pour que cette manifestation ait lieu. « Prenez-les donc, ô mon grand Dieu, puisqu'ils seraient si

propres pour vous. Montrez-vous à eux afin qu'ils vous aiment » (J I 179). Il y a le problème de la résistance à la grâce que l'Eglise a résolu par le « etiam rebelles compelle propitius voluntates ». « Pour ces cœurs qui sont si misérables que de ne vous pas vouloir aimer, prenez-les malgré leur résistance, qu'ils vous rendent ce libre arbitre que vous leur avez donné, afin qu'ils n'en abusent plus... Hélas, vous voulez tout par amour ! Mon Dieu, touchez-les donc par votre pur et saint amour » (J I 179).

Elle souffre intensément de voir l'oubli pratique dans lequel les personnes de son entourage sont habituellement de Dieu ; la « fasciatio nugacitatis », la fascination de l'inutilité est la loi commune des hommes, Marie n'arrive pas à en prendre son parti parce qu'elle aime. « Laisser Dieu tout seul pour penser à rien, cela n'est-il pas sensible ? Si j'eusse pu prendre en effet (= effectivement) tous ces cœurs et toutes ces volontés, comme je le faisais d'affection, ils l'eussent bientôt aimé » (J I 177).

Ce qui la navre, c'est de constater que l'Amour n'est pas aimé. L'amour de Dieu pour lui-même est la raison d'être de son premier désir apostolique. Elle voudrait provoquer un retour d'amour de la part des hommes et non plus seulement d'elle-même.

Autre aspect de l'esprit apostolique : souffrir des offenses qui sont faites à Dieu, et tâcher par son action personnelle de limiter au moins celles-ci. « L'offense faite contre cette divine Bonté me touchait si fort que quelquefois, voyant une troupe d'hommes assemblés qui blasphémaient son nom ou qui disaient des paroles sales, je m'allais mettre avec eux afin qu'ils cessassent en me voyant » (J I 178). Pour cette action pour ainsi dire négative, elle consent à se priver d'une plus grande intimité avec Dieu et à se mêler aux hommes. « Quand ils étaient à table, c'était là qu'ils faisaient encore beaucoup de péchés ; et moi, pour les en empêcher, j'allais manger avec eux... Selon les occasions, je parlais de Dieu ou, quand ils n'y étaient pas disposés, je leur disais quelque chose indifférente pour les récréer, aimant mieux en tout cela me captiver que les voir offenser Dieu » (J I 178).

La constatation de son impuissance à rien réaliser par elle-même pour provoquer les âmes à aimer Dieu, l'oblige à recourir à l'arme de la prière apostolique. « Hélas ! étant un rien, comme je suis, ce que je pouvais faire était de les offrir à Dieu, afin qu'il les disposât à se donner à lui et à quitter le néant pour le Tout » (J I 177).

Elle sait bien qu'il ne manque rien à la Béatitude de Dieu, qu'il se suffit à lui-même éternellement, mais il y a le mystère de la création et de la Rédemption qui nous prouve que, dans sa perfection infinie, Dieu a cependant soif de l'amour de l'homme : « Partant, tous

ces oublis et toutes ces méconnaissances m'étaient sensibles, et je voulais tâcher de satisfaire pour tous, et non seulement pour ceux de ma connaissance, mais aussi pour tous les infidèles et pour tous les hérétiques, qui ne l'aiment point du tout » (J I 178).

La vocation religieuse

Ces nombreux textes parfaitement explicites posent un petit problème. Comment Dom Raymond de Saint-Bernard, qui connaissait à fond sa dirigée, a-t-il pu se méprendre si longtemps sur la vraie nature de la vocation de la jeune femme et l'orienter vers les Feuillantines ?

Elle-même n'est pas absolument dupe de son attrait puissant pour les Feuillantines. En fait, ce n'est pas la vie contemplative elle-même qui l'y attire, mais la vie pénitente, les grandes austérités.

Elle pressent bien que sa vocation profonde est d'ordre apostolique, même à l'heure où elle éprouve le plus grand désir de quitter le monde et d'entrer dans la vie religieuse. « N'eût été la grande paix qui me demeurait en l'âme, on eût jugé que ces sortes de lumières eussent été des tentations, parce que en apparence, je pouvais faire plus d'actions de charité envers le prochain et mériter davantage dans la condition où j'étais que dans la religion où je ne voyais pas pouvoir rien faire que pour mon propre salut » (J I 256).

En fait son jugement est alors un peu court, car elle ne voit pas encore à quel point la vie contemplative a une éminente valeur apostolique, ainsi qu'elle le dira plus tard à plusieurs reprises.

Il semble à Marie Guyart qu'il doit y avoir continuité dans sa vie, que Dieu l'appelle toujours par le même chemin et ne remet pas en question sa vocation.

Elle a mené au sein d'une existence suroccupée une vie mystique dans le monde. Son appel à la vie religieuse devrait rester en harmonie avec ses expériences antérieures. « Il m'était avis que... sa Bonté m'ayant fait, parmi les embarras du siècle, toutes les faveurs dont j'ai parlé, (l')ordre (des Ursulines) me serait plus propre qu'aucun autre, la conversation avec le prochain y étant encore conforme à celle que Notre Seigneur a eue ici-bas dans l'instruction des âmes. Je pesais cette considération et je la trouvais d'un grand poids » (J I 261).

L'attrait pour les Ursulines est provoqué principalement par le caractère apostolique de l'Ordre. Elle fait « souvent réflexion sur les pensées que Notre Seigneur (lui) donnait de l'utilité de cet ordre, et combien il ravit d'âmes d'entre les mains de Satan. Il m'était avis que je devais faire plus d'état de cela que de toutes les austérités des autres » (J I 261).

L'accès au noviciat des Ursulines lui apporte d'abord une grande joie, celle d'être libérée de tout souci, de se trouver dans une situation telle qu'elle n'ait plus qu'à s'occuper à contempler Dieu. Elle en éprouve une grande paix. Mais ce n'est pas un état destiné à durer (J I 288).

Cependant, dans sa soif de renoncement à elle-même, elle croit devoir faire une démarche auprès de sa supérieure et demander son passage dans la catégorie des converses parce que ce qu'elle aime le plus dans sa nouvelle vie, c'est la psalmodie d'une part, l'instruction de l'autre (J I 294).

Il lui semble en effet que ce double attrait n'est pas seulement affaire de vocation, mais que son tempérament l'y porte, que sa nature s'y complaît. Ses « sentiments extérieurs et intérieurs » pourraient trouver leur compte « quand ce ne serait que l'entretien familier des choses spirituelles avec les personnes du dedans et du dehors », où l'orgueil peut se mêler facilement (J I 295).

Mais elle fait erreur, de même qu'elle s'était trompée en faisant de la vie cistercienne son idéal. Sa générosité ne lui laisse pas la liberté de discerner parfaitement ce que Dieu attend d'elle, ou plutôt Dieu lui donne ce désir pour purifier davantage son intention. Les supérieurs ont eu raison, quoi qu'il en soit, de ne pas tenir compte de cette « lumière » équivoque, en désaccord avec ce qu'ils savent de la postulante.

En 1634, ses supérieures la nomment sous-maîtresse du noviciat ; elle doit enseigner « la doctrine chrétienne pour les y dresser et les rendre capables de l'Institut ». Elle le fait « avec un grand zèle » et une grande « facilité à s'énoncer sur les mystères de notre sainte foi » (R 1654 38 ; J II 306), mais alors, un événement nouveau s'est produit dans sa vie intérieure, non pour en changer l'orientation foncière, mais pour la préciser. Sur le moment, elle a pu croire à un bouleversement et à une remise en cause. Plus tard, dans la réflexion intime qui accompagnera la rédaction de sa grande autobiographie, elle constatera l'unité profonde de sa vie et l'harmonie entre ses différents états, tous ordonnés à la réalisation de sa vocation missionnaire au service des âmes. Le germe déposé par Dieu au départ dans la terre de son cœur a grandi conformément à sa nature initiale. Il y a eu évolution, non pas révolution.

Le développement de la vocation missionnaire

La vision que Marie de l'Incarnation eut au cours du demi-sommeil au soir des journées de Noël 1633 est une révélation au sens où quelque chose de voilé, de latent, est tiré au grand jour de la

conscience. Une vocation cachée émerge des profondeurs du subconscient par une intervention de Dieu qui l'y avait déposée.

Marie de l'Incarnation a raconté deux fois ce songe décisif : en mai 1635, dix-sept mois exactement après qu'il s'est produit (O 42-43), puis vingt ans après, dans la grande Relation de 1654. Ce n'est pas ici le lieu de comparer par le menu les deux textes, avec leurs variantes significatives. Au point de vue littéraire, il est évident que le second récit l'emporte sur le premier. On peut mesurer à quel point les dons naturels de l'Ursuline ont grandi entre ces deux dates, grâce sans doute à l'activité épistolaire inlassable qu'elle a dû déployer durant les quinze premières années de son séjour au Canada. Elle y a conquis une rigueur de style et une perfection dans la manière d'évoquer ce qu'elle voit, à rendre jaloux un auteur de profession. Il est vrai que la différence réelle entre le style des deux récits était moindre dans la réalité, car le texte dans la lettre de 1635 a été retouché et rajeuni par l'éditeur, Dom Claude Martin.

La vision de la contrée mystérieuse qu'elle n'a pas encore identifiée a eu un effet déterminant pour sa vocation apostolique ; elle a hâté une évolution et précipité un mûrissement qui se faisait auparavant lentement et de manière secrète, inaperçue. Ce qui était braise sous la cendre devient incendie :

J'avais eu toute ma vie un grand amour pour le salut des âmes, mais depuis ce que j'ai dit des baisers de la très Sainte Vierge (et il n'est pas indifférent pour nous que Notre-Dame apparaisse dans ce tournant de sa vie, elle qui est la Mère de l'Eglise et la reine des Apôtres), je portais dans mon âme un feu qui me consommait pour cela. Or, comme je ne pouvais pas courir par le monde pour dire ce que j'eusse bien voulu, pour tâcher d'en gagner quelques-unes, je faisais ce que je pouvais au noviciat, m'accommodant à la capacité de chacune (R 1654 38 ; J II 307).

Les désirs dépasseront toujours les possibilités réelles d'action. En un instant l'esprit saisit l'étendue d'une tâche et sa nécessité, mais pour la réaliser, les obstacles surgissent, nés de nos limites humaines. « Nous n'avancons jamais que d'un pas à la fois // Des champs les plus voisins vers les champs les plus proches // La route nationale est notre porte étroite... » Il faut savoir s'accommoder à cette situation nécessaire sous peine de ne jamais rien faire. Très positive, Marie de l'Incarnation commence tout de suite dans son petit champ d'action.

Il est incontestable qu'un changement profond s'est opéré en elle. La preuve : elle parle peu de vocation apostolique dans ce qui reste de la Relation de 1633, sinon en quelques passages caractéristiques où elle exprime son désir de voir l'Amour aimé de tous. Le grand événement de sa vie spirituelle est ce songe prémonitoire

qui éclaire certains aspects de son expérience, demeurés jusque-là dans l'ombre et qu'elle explicite dans la Relation de 1654 (R 1654 39-40 ; J II 310-329). Marie de l'Incarnation ouvre la section où elle en traite par un prologue solennel, comme pour marquer l'importance de cette étape spirituelle qui est un tournant dans sa vie, selon la relecture qu'elle fit de son passé vingt ans plus tard.

— L'Esprit de Jésus s'empare du sien ;

— C'est un Esprit apostolique qui réclame l'extension du royaume aux dimensions du monde ;

— Le motif profond est celui que nous avons discerné plus haut. Non premièrement l'amour des âmes, mais le zèle des droits du Christ. Une jalousie pour son Bien-Aimé, qui doit posséder les nations en héritage. Les intérêts de son céleste Époux priment absolument.

— Elle projette hors d'elle-même sa propre première expérience mystique (Vision du Sang) : toutes les âmes ont été rachetées de même.

Marie de l'Incarnation a senti surgir en elle une impatience de l'avènement du royaume, une intolérance des délais.

Lors de ma vocation en la mission du Canada toutes les maximes et passages qui traitent du domaine et de l'amplification du royaume de Jésus Christ et de l'importance du salut des âmes pour lesquelles il a répandu son Sang m'étaient comme autant de flèches qui me perçaient le cœur d'une angoisse amoureuse à ce que ce Père Eternel fit justice à ce sien Fils bien-aimé contre les démons qui lui ravissaient ce qui lui avait tant coûté (R 1654 60 ; J II 427).

Il faudrait relire les pages sublimes qu'elle a écrites dans les chapitres 39 et 40 de la Relation de 1654. Mais il y a d'autres écrits plus proches de l'événement qui en ont gardé la trace. Les Retraites tout d'abord, écrites en 1635-1636 :

Je souhaiterais... que ma voix fût un tonnerre qui se pût faire entendre par tout le monde, pour dire à tous les hommes combien vous êtes digne d'être obéi et l'amour qu'ils doivent avoir pour votre sainte Loi.

Je voudrais, s'il était possible, mourir mille fois à cet instant pour sa défense et pour la faire observer par tout le monde.

Mais que dis-je ? O mon grand Dieu ! Faites ce que je ne puis faire : prenez les cœurs de tous les hommes, assujettissez-les à votre sainte Loi, et par la puissance de votre grâce, engagez-les à vous aimer (J II 100).

« Donnez-moi une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre », dira-t-elle dans la Relation de 1654 (R 1654 39 ; J II 312), en une expression qui rappelle les mille bouches de sainte Catherine de Sienne et témoigne d'une semblable ardeur apostolique.

Elle croit d'abord que sa vocation ne doit se réaliser que spirituellement, par la pensée, le désir, la prière, l'union de cœur avec

les ouvriers de l'Évangile. Par l'entraînement également, en unissant toutes ses sœurs dans une croisade d'intercession pour l'extension et l'amplification du royaume (J II 316 ; R 1654 40).

La vocation apostolique est aussi ancienne que l'éveil de la petite Marie Guyart à la conscience. Elle l'a affirmé dans un fragment d'origine inconnue intégré par Dom Claude dans la vie (V 233). Mais elle prend un accroissement subit vraiment extraordinaire sous la touche de la grâce du songe de Noël 1633 :

Mon esprit fut tout hors de moi, et il volait par tout le monde pour chercher les âmes rachetées du Sang du Fils de Dieu. Sans faire élection d'un lieu arrêté, j'allais partout où il y avait des âmes raisonnables qui n'avaient point encore connu Jésus Christ. J'accompagnais partout les ouvriers de l'Évangile et je me joignais à eux dans leur ministère pour aider ces âmes abandonnées et je parlais avec hardiesse au Père Éternel en leur faveur.

Il y a dans ces désirs quelque chose de trop impétueux, de trop violent pour être absolument conforme au désir de Dieu. On y retrouve l'esprit et le zèle des « fils du tonnerre ». Par une grâce particulière, Dieu ôte à l'Ursuline sa propre volonté et y substitue la ticiulière. Dès lors tout se passe dans la paix, « dans l'attente que sa volonté achevât son œuvre » (V 233).

A ce moment cependant, Marie de l'Incarnation ne sait pas qu'elle doit être employée en personne à l'œuvre des missions. Elle possède une vocation affective ; elle ignore encore que ce sera une vocation effective. C'est au début de 1635 qu'elle en acquiert la certitude. Tout d'abord le Père Dinot, son directeur, à qui elle s'est ouverte de ses dispositions spirituelles lui dit que « ce qui lui avait été montré en ce pays pouvait être effectué en elle au sujet de la mission du Canada » (R 1654 40 ; J II 313) ; puis un jour une illumination intérieure devant le Saint-Sacrement imprime en elle cette conviction : « C'est le Canada que je t'ai fait voir ; il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie » (R 1654 41 ; J II 316). La vocation générale se particularise, en même temps qu'elle se concrétise, puisque l'Ursuline découvre qu'elle doit aller en personne à l'autre bout du monde.

Aussitôt, elle cherche les moyens de réaliser ce que Dieu lui demande, mais se heurte à des impossibilités matérielles. Elle abandonne alors la réalisation de sa vocation apostolique au bon vouloir de Dieu, « laissant le tout à la conduite de la divine Providence, en me laissant conduire à l'Esprit qui m'agissait si fortement au sujet des âmes » (R 1654 40 ; J II 313).

Et elle tourne son activité vers la prière apostolique, à la manière des contemplatifs. Or voici que dans cette prière même pour la conversion des âmes, elle se heurte à un obstacle. Elle sent qu'elle

n'est pas exaucée, qu'elle n'est pas écoutée du Père et qu'il ne se rend pas propice. Elle en souffre intensément et s'interroge. L'objet de sa demande est bon et conforme à la Justice. Sans doute n'a-t-elle pas la pureté requise ! Alors vient la lumière : « Demande-moi par le cœur de Jésus. » La dévotion au Cœur du Christ est liée intimement, elle s'enracine dans sa vocation apostolique ; elle ne fait qu'un dans son esprit avec celle-ci (R 1654 40 ; J II 314-315 ; cf. O 659-660, également lettres LXVIII, CXVIII, CXCIV, CCLXVII).

Les conditions de la réalisation

Durant les cinq années pleines qui séparent le songe ou vision prémonitoire de l'après-Noël 1633 et le départ effectif à destination de la Nouvelle France, le Seigneur a travaillé l'âme de Marie de l'Incarnation ; il l'a préparée par les événements, les contretemps et les autres grâces, car tout est grâce dans cette conduite, la modelant à son gré et la faisant entrer dans les dispositions nécessaires à toute œuvre apostolique. Ici, nous dépassons le cas particulier de l'Ursuline, et des lois générales se dégagent qui sont celles de la réussite de toute œuvre entreprise pour l'extension du royaume.

Et tout d'abord, il y a l'amour. Un grand amour est nécessaire dans les œuvres apostoliques. Marie l'affirme dans ses Retraites.

Ces paroles : « Paissez mes brebis »... m'ont paru douces par dessus toute douceur ; et Notre Seigneur ne les ayant proférées qu'après avoir demandé par trois fois à saint Pierre : « M'aimez-vous ? », j'ai reconnu que pour les mettre en pratique il était nécessaire d'avoir trois amours :

- le premier pour parler,
- le second pour agir,
- le troisième pour souffrir pour les brebis qui sont recommandées (Retr. J II 79).

Elle le réaffirme fortement dans une lettre adressée à Dom Raymond de Saint-Bernard, le 20 mars 1635, alors qu'elle croit avoir trouvé en lui le coopérateur grâce auquel sa vocation va pouvoir se réaliser : « Je pense que pour l'obtenir il faut plus aimer que tous les Séraphins ; car cela se doit gagner par amour, et si j'aimais d'un amour tel que je m'imagine qu'il doit être, je me serais déjà saisie du Cœur de mon très aimable Jésus et l'aurais forcé de m'exaucer sans retardement, tant je me sens pressée. Vous ne sauriez croire néanmoins combien je fais de saillies (= désirs véhéments), ni combien de fois le jour mon esprit est transporté pour importuner Celui qui me peut seul ouvrir la porte » (O 24).

Une seconde condition est la prière. Il faut prier avec instance le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers. « Si ce grand Dieu ne donne des âmes remplies de son divin Esprit, on ne fera jamais

rien. C'est ce que je lui demande plusieurs fois le jour, m'y sentant fort portée » (O 56).

Dans cette œuvre de prière, indispensable, car Dieu seul est le véritable ouvrier et emploie qui lui semble bon pour instrument de son salut, tous ont leur rôle à jouer. « Vous ferez autant en votre solitude que si vous y étiez actuellement employé », écrit-elle à son fils devenu moine (O 224). Et faisant allusion à l'illumination qui l'a assurée de l'efficience d'une prière faite par le Cœur de Jésus, elle ajoute : « Le Père éternel a fait voir à une personne que, si elle lui demande par le Cœur de son Fils, il lui donnera tout ce qu'elle voudra ; demandons-lui des âmes pour l'amplification de son royaume. Je vous en conjure, soyons jaloux de ce que son ennemi les possède » (O 224).

Ce que le Seigneur demande ensuite, c'est l'abandon. Il apaise l'âme. Il accepte son amour, sa jalousie pour ses intérêts, mais il ne la veut pas fiévreuse, impatiente, prête à prendre ses volontés pour celles mêmes de Dieu. La vocation apostolique ne perdra rien à être paisible, soumise et sans angoisse. Et pour parfaire l'abandon de l'âme, Dieu se plaît à rendre vains tous les efforts de l'âme pour réaliser la vocation qu'il lui a envoyée ; il a son heure et en conserve le secret ; quand il voudra, les obstacles insurmontables s'évanouiront. Et c'est là que nous rencontrons la croix, car l'abandon suppose que Dieu détermine lui-même la part de souffrance rédemptrice dont l'âme se chargera, au lieu de lui en laisser l'initiative.

L'acquiescement, le don de soi, le *oui* à Dieu proféré au milieu de la nuit et de l'épreuve, est le moyen de collaborer à l'œuvre de la Rédemption.

Saint Paul se définit — et les autres Apôtres avec lui — comme collaborateurs de Dieu, *sunergoi*, parce qu'il se met au service de la vérité, de la Parole, de l'extension du Royaume ; il collabore avec Dieu par son travail missionnaire ; mais cela ne peut aller sans un crucifiement intérieur, l'acceptation des humiliations, l'acquiescement à la croix ; c'est à ce prix qu'il peut douloureusement enfanter les communautés. Une refonte entière de l'âme est nécessaire.

Pensez-vous, ma très aimée Mère, écrit Marie de l'Incarnation à sa Prieure de Tours, qu'il ne faille pas changer d'état pour entrer dans les sentiments de ces fonctions apostoliques de notre nouvelle Eglise ? Il le faut sans (aucun) doute . . . Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout ; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait lui-même et se rend inexorable à la nature pour la réduire à cette mort, qui par une espèce de nécessité l'élève à une sainteté éminente. Je ne vous puis dire ce qu'il en coûte pour en venir là (O 140-141)

Dans les jours qui précédèrent son départ de Tours, Marie de l'Incarnation eut une vision symbolique, ainsi qu'il lui arrivait parfois quand son existence prenait une direction apparemment nouvelle :

Il me sembla que j'étais en une rue ou ville toute neuve, en laquelle il y avait un bâtiment d'une merveilleuse grandeur. Tout ce que je pus découvrir à mes yeux était que ce bâtiment était tout construit, en lieu de pierres, de personnes crucifiées. Les uns ne l'étaient qu'à mi-jambes, les autres un peu plus haut, les autres à mi-corps, les autres en tout le corps, et chacun avait une croix qu'ils tenaient selon qu'ils étaient crucifiés. Mais il n'y avait que ceux qui étaient crucifiés par tout le corps qui la tinssent de bonne grâce. Je trouvais cela si beau et si ravissant que je n'en pouvais ôter ma vue. Cela, depuis ce temps-là, a toujours fait une grande impression sur mon esprit et m'a donné un grand amour de la croix (R 1654 46 ; J II 348-349).

Le symbole est clair : la « ville toute neuve » n'est autre que l'Eglise canadienne qui n'a pas encore de passé. Les pierres vivantes qui en forment les murs sont toutes les âmes appelées par Dieu à servir d'assises à cette portion nouvelle de son Eglise ; et ces pierres sont des personnes crucifiées ! En effet, c'est sur le mystère de la Rédemption vécu à nouveau en eux-mêmes par les « fondateurs » qu'est construit l'édifice de l'Eglise du Canada ; elle est bâtie sur la croix et sur le sacrifice généreux des âmes apostoliques que la vocation divine y a autrefois appelées.

Marie de l'Incarnation est l'une d'elles, l'une des plus nécessaires et, partant, l'une des plus totalement crucifiées ; mais elle n'a pas pris l'initiative ; c'est Dieu qui a nourri sur elle des desseins très précis dont elle a eu la révélation progressive, et qui, à cette fin, l'a ornée des vertus évangéliques émanant de l'esprit de Jésus-Christ. Elle-même s'est contentée de vivre sous la motion de l'Esprit de Dieu, se laissant agir par lui, courageusement, sans rien refuser de ce qui lui était demandé, sans se dérober à aucune exigence.

Marie de l'Incarnation se dit « Fille de l'Eglise » et suggère par là le rôle doctrinal de l'Eglise chargée par son fondateur de transmettre intact à travers les âges le dépôt reçu de lui-même et accueilli par les Apôtres. Mais elle parle beaucoup plus de « l'extension du Royaume », de la « nouvelle Eglise du Fils de Dieu », considérant l'Eglise sous son aspect mystique. Elle est l'Epouse du Verbe Incarné ; sa tâche première est de faire naître et de faire grandir de nouveaux fils en qui est imprimée la ressemblance du Christ. Il s'agit d'une maternité spirituelle.

La maternité spirituelle, comme l'autre, plus que l'autre, car la vie à transmettre transcende infiniment l'ordre de la nature, ne va pas sans souffrance. Mais c'est une souffrance féconde. La vocation

apostolique qui engendre des âmes à Jésus-Christ est une vocation à la croix, et la croix a plus de poids dans l'œuvre à réaliser que n'en auraient eu les mille voix souhaitées par l'Ursuline après le songe de 1633.

Le sang du martyr — de corps ou de cœur — reste et demeure après dix-sept siècles, comme après vingt siècles, la semence des chrétiens.

F 72300 Sablé-sur-Sarthe

Dom G.-M. OURY
Abbaye de Solesmes